

Marseille Estaque Étoile :

La Poste réduit les primes d'équipe et augmente la sécabilité !

Après avoir lancé pas moins de 38 projets de réorganisations sur le département, La Direction Service Courrier Colis des Bouches du Rhône s'attaque aux primes d'équipe ■ Sur le centre de Marseille 15, certaines équipes n'auront même plus de prime versée en 2016 (c'est le cas de 3 équipes sur 4) ■ Sur Marseille 13, certaines équipes auront environ 30 euros de prime versée en 2016 ■ Après avoir saccagé la qualité de service et la santé des agents, la Direction rogne « jusqu'à l'os » la prime des postiers-ères ■ La Direction souhaite également augmenter le nombre de semaines faibles (de 12 à 14 semaines de sécabilité) et faire du « no-limit » pour la sécable inopinée...

De réorganisations en réorganisations jusqu'à la détresse totale...

En bon soldat, bien docile, de la DSCC 13, la Direction de l'établissement de Marseille Estaque Etoile multiplie les réorganisations sur les sites de Marseille 15, Marseille 13, Marseille 16, Allauch et Plan de Cuques.

Les mêmes méthodes produisent malheureusement les mêmes conséquences en termes de dégradations des conditions de travail, de souffrance au travail, de dépassements horaires et d'absentéisme explosif.

Face à une telle désorganisation des services, il n'est guère étonnant que la qualité de service et les résultats de l'établissement ne soient pas au rendez-vous... Pour autant, la Direction et ses méthodes de gouvernance ont une responsabilité importante dans la situation de l'établissement.

Ce qu'on appelle fermeté chez un roi, se nomme entêtement chez un âne !

Après la catastrophe sociale du 22 juillet 2014 sur le site de Marseille 13, la Direction aurait pu (*dû !*) revoir ses méthodes de réorganisations et surtout prendre en compte les réalités et contraintes inhérentes aux différents sites de l'établissement.

Les loupés et l'amateurisme grandissant dans le calcul de la charge et du temps de travail, ainsi que dans le découpage géographique des tournées ne cessent de se répéter de réorganisation en réorganisation dans les sites de l'établissement.

Après « *Massacre à la Tronçonneuse* » sur Marseille 13 (*passage de 60 tournées à 51 tournées*), les collègues de Marseille 15 viennent de connaître la « *Boucherie Postale* » (*passage de 45 tournées à 39 tournées*).



Quand on veut tuer son chien, on dit qu'il a la rage !

Il est plus simple d'aller affamer un peu plus son personnel en baissant les primes d'équipe que d'assumer ses propres responsabilités de Directeur face à sa hiérarchie postale...

Au lieu d'avoir le cran d'expliquer au DSCC 13 que le manque de moyens permanents et les réorganisations incessantes (*en tous genres*) ne permettent pas de tenir les objectifs fixés par des cadres (*bien-pensants*) déconnectés du terrain, le



Directeur rogne sur les primes et augmente les semaines faibles de sécabilité.


Après avoir généré de l'absentéisme avec ses méthodes de management et des réorganisations bâclées, la Direction s'attaque aux agents présents (les survivants !) en les décourageant !


Ce ne sont pas les quelques euros économisés sur dos des postiers-ères, ni l'augmentation des semaines de sécabilité (avec son lot de risques professionnels) qui amélioreront la qualité de service et les résultats de l'établissement.


Jouer « **le petit gestionnaire** » pour sauver son poste de Directeur devant le DSCC 13 au détriment de son personnel est pitoyable...




Sur décision des personnels de Marseille 13 en Assemblée Générale, SUD PTT a demandé à être reçu en audience rapidement sur le montant des primes d'activité, le nombre de semaines faibles, la sécable inopinée et notamment le recrutement des précaires en CDI.

 SUD PTT revendique une hausse des primes d'équipe sur l'établissement de Marseille Estaque Étoile, afin que les nombreux efforts d'adaptation des personnels soient réellement pris en compte à leur juste valeur, notamment au regard des réorganisations, des rééquilibrages, de la sécabilité, des dépassements horaires, de la double présentation, des nouveaux services, de la mise en place de FACTEO et de l'absence de formation sur les tournées.

 SUD PTT refuse toute augmentation des semaines dites faibles de sécabilité qui génère de la souffrance au travail et qui accroît les risques d'accidentologie, les risques psychosociaux et les troubles musculo-squelettique.

 SUD PTT s'oppose à toute forme de sécabilité et notamment pour absence inopinée, qui aggrave les conditions de travail et augmente les risques d'agressions et d'incivilités en Zones Urbaines Sensibles.

 SUD PTT demande que tous les départs et vacances d'emplois soient comblés, notamment par le recrutement en CDI des salariés sous contrats précaires (CDD, contrat de professionnalisation, d'apprentissage ou d'avenir...).

Il est grand temps que la Direction de l'établissement se préoccupe vraiment de ses agents au lieu de suivre aveuglément les consignes du DSCC 13, tel un mouton dans un troupeau !

**C'est dans l'enfer des pauvres,
qu'est fait le paradis des riches !**

 Union syndicale
Solidaires
SUD PTT
www.sudptt13.org

Solidaires Unitaires Démocratiques
BP 90055 13202 Marseille cedex 02
Tél : 04.91.11.63.30 / Fax : 04.91.11.63.39
des Activités Postales et de Télécommunications

Marseille, le 09 février 2016